

RUSSIE – Contamination alimentaire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 01/03/2004

Une étude qualitative commandée par Greenpeace fin 2003, a révélé que, sur 39 produits testés, 16 contenaient du soja génétiquement modifié. Seul un des produits contenant des protéines issues d'OGM était étiqueté comme tel. Ces résultats montrent une augmentation de 20% par rapport à une étude similaire effectuée en 2002. Tous ces produits sont issus d'épiceries sélectionnées à Moscou. L'association affirme que "de plus en plus d'entreprises utilisent ces aliments transgéniques sans en informer le consommateur". Bien que moins stricte que la législation européenne, la législation russe, dans le domaine des aliments à base d'OGM ou de produits dérivés d'OGM, requiert un étiquetage des produits contenant de telles substances. Les analyses ont été conduites par l'Institut de Cytologie de l'Académie des Sciences russes. Une des entreprises incriminées, Darya Polufabrikaty, producteur de raviolis au boeuf, a nié utiliser des ingrédients transgéniques ou issus d'OGM. L'entreprise a même fourni les documents certifiant qu'aucun de ses fournisseurs n'utilisait de tels produits. "Il est possible que le produit testé par Greenpeace ait été contaminé par des protéines de soja transgénique utilisé dans d'autres produits de notre entreprise", a déclaré un responsable de Darya Polufabrikaty, précisant que "si nous établissons que des produits transgéniques étaient présents dans nos produits alimentaires, nous ferons alors des excuses publiques".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/russie-contamination-alimentaire/